





# **SOMMAIRE**

01

→ P.04

### LES ENJEUX de la prévention des déchets pour le Grand Nancy

- Définition de la prévention des déchets et bénéfices attendus
- Les programmes locaux de prévention des déchets : contexte réglementaire

02

→ P.06

#### LE PROGRAMME

local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2018-2020 du Grand Nancy

- Les actions
- Le suivi des actions et le bilan du programme 2018-2020

03

→ P.08

### LA DÉFINITION

du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026

- Vers un objectif partagé
- Le rôle fédérateur de la Métropole
- La gouvernance choisie pour la définition du PLPDMA 2022-2026

04

→ P.12

### LES 6 AXES D'ACTIONS du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026

- Un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026 structuré en six axes
- Les moyens dédiés pour le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026
- L'impact attendu du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés sur les tonnages de déchets

05

→ P.36

# LES MOYENS DÉDIÉS

au programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026

- Les moyens humains
- Les moyens financiers
- L'impact attendu



 $\mathbf{2}$ 



# Les programmes locaux de prévention des déchets

# CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

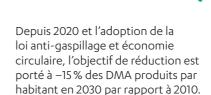


En 2015, la loi de Transition énergétique pour la croissance verte, dans ses enjeux de lutte contre les gaspillages et de promotion de l'économie circulaire, a encore renforcé le rôle de la prévention, en affichant un objectif de réduction de 10 % des quantités de déchets ménagers et assimilés (DMA)<sup>2</sup> produits par habitant en 2020 par rapport à 2010.



Un programme local de prévention des déchets est un programme d'actions qui définit les objectifs de réduction des quantités de déchets ainsi que les mesures mises en place pour les atteindre.





Le décret n° 2015-662 paru en juin 2015 est venu préciser les modalités d'élaboration, de révision, de suivi et d'évaluation annuelle des programmes locaux de prévention des déchets, devenus programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) du fait de l'extension de leur périmètre d'action aux déchets de déchetterie.

CES PROGRAMMES LOCAUX
DE PRÉVENTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
CONSTITUENT L'ÉCHELON LOCAL
DANS LA MISE EN ŒUVRE
DES POLITIQUES PUBLIQUES
DE PRÉVENTION DES DÉCHETS
PRÉVU PAR LA RÉGLEMENTATION
ET S'ARTICULENT AVEC LE
PROGRAMME NATIONAL DE
PRÉVENTION DES DÉCHETS
ET LES PLANS RÉGIONAUX
DE PRÉVENTION ET GESTION
DES DÉCHETS.



Prévenir la production des déchets consiste à mettre en place des actions visant à réduire la quantité et/ou la nocivité de ces déchets, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation des biens et des produits. Les lois « Grenelle 1 et 2 » de 2009 et 2010 positionnent la prévention des déchets comme la priorité de la politique de gestion des déchets

Au-delà de la démarche environnementale, la prévention des déchets favorise l'émergence de nouveaux comportements qui stimulent l'engagement citoyen et sont garants de plus de solidarité, de lien social et de bien-être grâce, par exemple, à l'essor du don et du partage de biens et de savoirs.

également être un atout de l'action publique locale sur des sujets qui peuvent paraître éloignés de la préservation de l'environnement tels que la santé ou la création de nouvelles activités.

Le Grand Nancy a dépensé 28,3 millions d'euros en 2020 pour son service de gestion des déchets. En limitant le coût de ce service, la prévention des déchets peut également se révéler un levier de maîtrise budgétaire.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ordures ménagères et assimilés (OMA) : ordures ménagères résiduelles et tri (papier, verre, emballages, carton).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Déchets ménagers et assimilés (DMA) : OMA et déchets déposés en déchetteries.



# LE SUIVI des actions et LE BILAN du programme 2018-2020

76 918

3335

1895

5999

5377

36306

3 053

71 019

3 874

2109

4751

5 9 3 4

38 582

3757

132 883 130 026

Flux

Ordures

ménagères

résiduelles

Emballages

professionnels

Déchetteries

**Encombrants** 

Cartons

Papier

Verre

Total

Le bilan des tonnages de déchets collectés chaque année dans le Grand Nancy est consigné dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du Grand Nancy. Ce document permet de suivre annuellement l'évolution des tonnages par flux de déchets.

010-2020

-10348

+1292

+33

-2288

+655

+3047

-2327

- 9 936

Écart

2010-2020

- 13,5

+38,7

+1.7

- 38,1

+12,2

+8,4

- 76,2

-7.5

Écart en

- 40,4

+5,0

+ 0.1

- 8,9

+2,6

- 9,1

- 38.8

+11,9

# **LES ACTIONS**

Le Grand Nancy s'est engagé depuis plusieurs années sur des actions de prévention des déchets en mobilisant des moyens et des partenaires sur des thèmes tels que le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion de la réparation et du réemploi, l'éco-consommation ou encore la sensibilisation de la jeunesse.

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la loi de transition énergétique de –10% des DMA, la Métropole a cependant décidé de lancer sa révision dès la rentrée 2016 afin d'aboutir à un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés révisé et opérationnel fin 2017 et de déployer le plan d'action sur trois ans sur la période 2018-2020.

#### CE PROGRAMME S'EST CONSTRUIT AUTOUR DE TROIS AXES :

#### $\rightarrow$ Axe 1

Lutter contre le gaspillage alimentaire

#### $\rightarrow$ Axe 2

Éviter les déchets dès l'acte d'achat

#### $\rightarrow$ Axe 3

Aller vers l'économie circulaire



# Le programme local de prévention des déchets 2018-2020 n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte

2019

68 958

4093

2247

4570

6123

39 441

2237

66 570

4 627

1928

3711

6 0 3 2

39353

726

127 669 122 947

La crise sanitaire a ralenti l'émergence de nombreux projets devant être déployés en 2020. Le programme a cependant été globalement réalisé avec plusieurs actions importantes mises en œuvre :

# → Axe 1 lutter contre le gaspillage alimentaire

- Campagne de communication auprès de 56 restaurants pour les préparer à l'obligation de fournir un Gourmet Bag aux clients qui en font la demande.
- Sept cantines collectives ont été accompagnées entre 2016 et 2019 pour réduire leur gaspillage alimentaire.
   Il a diminué de 15 à 40 %. Dix nouvelles sont en cours d'accompagnement depuis 2020 jusqu'en 2022.

# → Axe 2 Réduire les déchets dès l'acte d'achat

 Premier défi zéro déchet animé par l'ALEC. Neuf foyers participants avec une diminution de 65 kg/an/hab de leur production d'ordures ménagères.

- Diffusion de 20 000 autocollants Stop Pub.
- Démarrage de l'accompagnement des crèches pour une transition vers les couches lavables.
- Émergence d'une trucothèque à destination des étudiants.

# → Axe 3 Aller vers l'économie circulaire

- Création d'un réseau de 14 Repair Cafés prenant en charge 6 tonnes de petits équipements électriques et électroniques par an avec un taux de réparation de 65 %.
- Convention avec la Clavette du Coin pour faire essaimer quatre nouveaux ateliers de réparation de vélos sur le territoire.
- Animation d'un village du réemploi lors de l'évènement Jardins de Ville Jardins de Vie
- 111 composteurs partagés installés (167 au total)
- 1764 composteurs individuels et 346 lombricomposteurs vendus.

7\_





# **LA DÉFINITION**

LE PROGRAMME LOCAL **DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2018-2020 DU GRAND NANCY S'EST CONCLU EN DÉCEMBRE 2020 EN NE PERMETTANT** PAS D'ATTEINDRE L'OBJECTIF IMPOSÉ PAR LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE -10 % **DES DMA (OBJECTIF ATTEINT: -7,5%).** LE NOUVEL OBJECTIF **PORTÉ PAR LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE -15 % DES DMA EN 2030** INVITE LA MÉTROPOLE À CONTINUER SON ACTION **DE RÉDUCTION DES DÉCHETS EN RÉVISANT SON PLPDMA EN 2021 ET** 2022 AFIN D'ABOUTIR À UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS **MÉNAGERS ET ASSIMILÉS OPÉRATIONNEL AU MILIEU DE L'ANNÉE 2022. LE PLAN** D'ACTION SERA DÉPLOYÉ **ENTRE 2022 ET 2026.** 

# VERS UN OBJECTIF PARTAGÉ

La Métropole du Grand Nancy s'est engagée à réduire de 15 % ses tonnages annuels de DMA par habitant entre 2010 et 2030. Ceci représente une réduction de 19 932 tonnes produites et collectées annuellement à l'horizon 2030 (soit 77 kg/habitant/an).

La Métropole et les communes sont légitimes pour interpeller les habitants. Mais l'effort ne doit pas peser uniquement sur les citoyens consommateurs. Les collectivités et administrations doivent montrer l'exemple. La réussite du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2026 nécessite également l'implication de toutes les forces du territoire. Le champ d'action est large, une multitude d'acteurs peuvent prendre part au déploiement des actions en faveur de la réduction des déchets. La prévention des déchets est l'affaire de tous !



# LE RÔLE FÉDÉRATEUR DE LA MÉTROPOLE

La Métropole porte son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés sur son périmètre géographique. Son rôle est de mettre en mouvement les énergies du territoire vers un objectif de réduction des déchets en créant des interactions avec et entre les acteurs socio-économiques du territoire métropolitain. Elle est pilote et animatrice du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

Par ces missions, il s'agit de favoriser une prise de conscience par l'éducation, l'information et la sensibilisation, mais également offrir aux habitants et acteurs locaux la possibilité d'agir.

Les modalités d'intervention de la Métropole peuvent être les suivantes :

- mobiliser les acteurs du territoire;
   et animer des réseaux d'acteurs;
- développer des partenariats;
- accompagner, former et suivre les partenaires et leurs projets;
- sensibiliser les publics;
- communiquer;
- valoriser les initiatives locales, qu'elles soient individuelles ou collectives;
- aller vers l'éco-exemplarité.

# LA GOUVERNANCE choisie pour la définition du PLPDMA 2022-2026

#### LA CRÉATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ÉLABORATION ET DE SUIVI

Depuis le décret n° 2015-662 du 14 juin 2015, l'élaboration, la révision, le suivi et l'évaluation annuelle des PLPDMA sont encadrés et s'appuient obligatoirement sur l'avis d'une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES).

La pertinence de la composition et les modalités de travail de cette commission consultative conditionnent la réussite des programmes mis en œuvre. Par délibération du 23 septembre 2016 et conformément à la loi, le Grand Nancy a créé sa commission consultative. Elle associe élus et acteurs du territoire (institutions, entreprises, associations, étudiants, etc.) dans le but de mobiliser autour de cette démarche.

Sa composition est définie par la délibération du 30 juin 2021 du Conseil Métropolitain. La commission consultative d'élaboration et de suivi du programme est composée :

- d'un collège « Élus » comprenant 10 représentants de la Métropole,
- d'un collège « Partenaires institutionnels et associatifs » comprenant 10 représentants de structures locales : CMA Grand-Est (Chambre de Métiers et de l'Artisanat), CCI Grand-Est (Chambre de Commerce et d'Industrie), CLCV (Consommation Logement Cadre de vie), Fédération des Entreprises d'Insertion Grand-Est, Flore 54, SCIC Kèpos, réseau des Repair Café du Grand Nancy, réseau d'épiceries Day by Day, Université de Lorraine, UeS (Union et Solidarité).

#### L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Sous la présidence de Michel BREUILLE, vice-président délégué à la prévention et à la gestion des déchets, la commission locale d'élaboration et de suivi du programme, instance de dialogue et de concertation, a travaillé à la révision du programme d'actions.

Quatre ateliers de travail ont été organisés. Une première séance a permis de balayer les problématiques du territoire et ont vu émerger trois axes de travail qui ont été approfondis:

- emballages, vrac et consignes;
- réemploi, réutilisation, réparation;
- biodéchets et alimentation.



LA COMMISSION CONSULTATIVE A ABOUTI À LA PROPOSITION D'UNE CENTAINE D'ACTIONS. CES ACTIONS ONT PU ÊTRE REGROUPÉES EN SIX ORIENTATIONS PRIORITAIRES POUR LE PROCHAIN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DU GRAND NANCY:

- → lutter contre le gaspillage alimentaire
- → gérer les biodéchets sur leur lieu de production
- → donner une seconde vie aux objets
- → emballer zéro déchet
- → utiliser les textiles sanitaires lavables
- → promouvoir l'écoconsommation



Pour que le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés soit fédérateur et porte ses fruits, il est essentiel qu'il réponde aux attentes fortes formulées par les acteurs locaux. La Métropole, par la méthodologie employée, n'a cessé de chercher la concordance entre les actions retenues et les attentes formulées par les acteurs locaux.

Après cette étape, la réglementation prévoit que la collectivité organise la consultation du public sur ce projet. L'objectif de cette consultation prévue par la loi est de recueillir l'avis des grands Nancéiens avant que le conseil métropolitain délibère sur le programme définitif. Elle s'est déroulée du lundi 16 mai au dimanche 7 juin via la plateforme jeparticipe.metropolegrandnancy.fr ou grâce au recueil de propositions à disposition du public à la maison de l'habitat et du développement durable (22-24 viaduc Kennedy – 54 000 Nancy).

 $oldsymbol{1}$ 





Le gaspillage alimentaire est défini comme toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée. En France, 10 millions de tonnes d'aliments sont gaspillées chaque année, de la production à la consommation.

Pour les consommateurs grands nancéiens, c'est 16 kg et 100 € par personne en moyenne de produits alimentaires qui partent à la poubelle sans avoir été consommés chaque année. C'est un gisement d'au moins 4 000 tonnes de produits qui est ainsi gaspillé.

La loi anti-gaspillage et économie circulaire fixe des objectifs nationaux de réduction du gaspillage alimentaire en proposant de le diviser par deux entre 2015 et 2025 (dans la restauration collective) ou entre 2015 et 2030 (consommation, production, distribution et restauration commerciale).

# OBJECTIF 2026

→ DIVISER PAR DEUX
LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE PAR
RAPPORT À 2015
(16 KG/AN/HAB)
SOIT -8 KG/AN/HAB.

#### Action 1

# Soutenir la création de frigos partagés et solidaires

#### Descriptif

Depuis quelques années, des initiatives associatives et de commerçants se développent pour installer des frigos sur le domaine public afin de permettre aux usagers de laisser des aliments encore bons à consommer ou de les récupérer en fonction de leurs besoins. L'entretien de l'appareil et le stockage des aliments nécessitent un suivi régulier par le commerçant chez qui le frigo est installé. Le Grand Nancy se propose d'accompagner ces démarches d'installation en :

- soutenant financièrement l'achat de frigos;
- facilitant l'installation grâce à la mise en contact des parties prenantes;
- communiquant sur l'existence de ces dispositifs via une cartographie et des publications régulières par les médias du Grand Nancy.

#### Cibles

Commerçants, associations.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre de frigos installés et en fonctionnement.
- Nombre de communications auprès du grand public et des publics cibles.

#### Objectifs/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2022

Signature d'un partenariat avec l'association Frigos Solidaires.

#### $\rightarrow$ 2023 à 2026

- Déploiement de Frigos Solidaires à hauteur de trois frigos par an.
- Communications réseaux sociaux et Écho du tri.

#### **Partenaires**

Association Frigos Solidaires, communes et commerçants.

# Action 2

# Organiser des formations anti-gaspi

#### Descriptif

Des formations pour diminuer le gaspillage alimentaire dans les structures sont dispensées aux professionnels, responsables, élus œuvrant en restauration collective. Elles ont pour but de les former sur les marchés publics, la sensibilisation des convives ou encore les bonnes pratiques pour réduire le gaspillage alimentaire dans ces établissements.

Ces formations sont déjà proposées par le Grand Nancy via un prestataire. Un nouveau marché doit être passé en 2022.

#### Cible

Restauration collective.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre d'ateliers organisés.
- Nombre de participants.

#### Objectifs/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2022

Nouveau marché à préparer pour sélectionner un prestataire.

#### $\rightarrow$ 2023 à 2026

Organisation de cinq ateliers par an.

#### **Partenaires**

Organéo jusqu'en 2022 puis prestataire à définir lors d'une mise en concurrence, communes, entreprises de restauration collective.

#### **Action 3**

## Apporter un appui méthodologique pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective

#### Descriptif

Le Grand Nancy accompagne les structures de restauration collective souhaitant réduire le gaspillage alimentaire depuis 2016. Cette action a pris de l'ampleur pendant le précédent PLPDMA et dix établissements sont en cours d'accompagnement jusqu'à fin 2022. Cet appui sera proposé à nouveau à la fin du marché de prestation en cours. À la suite de l'accompagnement, le Grand Nancy propose la mise en place de composteurs (voir axe 2, action 5 : permettre aux professionnels de la restauration de composter les biodéchets).

#### Cible

Restauration collective.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre d'établissements accompagnés.
- Taux de réduction du gaspillage alimentaire.

#### Objectifs/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2022

Nouveau marché d'accompagnement à préparer.

#### $\rightarrow$ 2023 à 2026

Accompagnement des établissements volontaires avec un objectif de cinq établissements par an.

#### **Partenaires**

Organéo jusqu'en 2022 puis prestataire à définir lors d'une mise en concurrence, communes, entreprises de restauration collective.

#### Action 4

# Organiser des cours de cuisine anti-gaspi

#### Descriptif

Organiser par l'intermédiaire de professionnel·le·s de la cuisine des ateliers grand public permettant d'apprendre à cuisiner « de la feuille à la racine » en utilisant au maximum les aliments, à cuisiner les restes et à acheter, stocker et conserver pour réduire le gaspillage alimentaire.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre d'ateliers organisés.
- Nombre de participants.

#### Objectifs/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2022

Passer un marché public pour sélectionner un prestataire en mesure d'accomplir cette action.

#### $\rightarrow$ 2023 à 2026

Organisation de cinq ateliers par an.

#### **Partenaires**

Prestataire à définir lors d'une mise en concurrence.



#### Action 5

# Organiser des animations scolaires sur le gaspillage alimentaire

#### Descriptif

Les ambassadeurs de la prévention et du tri proposent des animations dans les écoles sur le thème du gaspillage alimentaire. Ludiques, elles visent à sensibiliser les enfants au circuit des aliments, de la production jusqu'à la consommation, et à envisager les pertes à chaque étape en appuyant sur les étapes où ils peuvent facilement agir, notamment sur le stockage des aliments.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre d'animations organisées.
- Nombre d'enfants sensibilisés.

#### Objectifs/Calendrier

→ Action déjà en cours.

#### Partenaires

Écoles, communes du Grand Nancy.

#### Action 6

### Promouvoir le gourmet bag auprès des clients de la restauration commerciale

#### Descriptif

Le Grand Nancy a mené une première communication auprès des restaurateurs en 2020 pour faire connaître l'obligation de fournir les restes de repas de leurs clients les demandant. Cette action va désormais s'adresser au grand public pour lui faire découvrir cette possibilité en organisant une campagne de communication, et en publiant des informations sur le sujet dans les médias du Grand Nancy.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de communications réalisées.

#### Objectifs/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2023 à 2026

Communications réseaux sociaux et Écho du tri et affichage grand public.



#### Action 7

# Faire émerger des initiatives locales de transformation de produits alimentaires écartés des circuits de production et de distribution

#### Descriptif

Le gaspillage alimentaire a lieu à toutes les étapes de fabrication d'un produit. Il est possible de prévenir ce gaspillage en proposant une offre permettant de récupérer et transformer des aliments qui sont écartés des circuits de production et de distribution. Des initiatives existent, comme Arlevie qui transforme en repas, ou la Conserverie locale à Metz qui met en conserve les invendus alimentaires. L'enjeu de cette action est de s'appuyer sur ces initiatives pour les voir se multiplier sur le territoire.

#### Cible

Grand public, entreprises, associations.

#### Objectifs/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2023

Diffusion de l'appel à projets.

#### **Partenaires**

La Serre à projets.

#### **Action 8**

# Faire émerger une initiative locale de récupération des produits de boulangerie invendus

#### Descriptif

Parmi les produits alimentaires gaspillés, le pain est le plus emblématique : symbole de la gastronomie française, il peut facilement être transformé chez soi en chapelure, pain perdu ou pudding. Pour les commerçants, cela peut être une source de gaspillage importante qui ne peut pas forcément être transformée. L'objet de cette action est de permettre l'émergence d'une structure pouvant récupérer les produits de boulangerie invendus comme a pu le faire Pain contre la Faim il y a quelques années.

#### Cible

 ${\it Grand public, entreprises, associations.}$ 

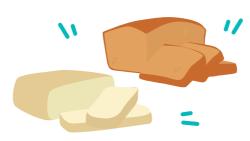
#### Objectifs/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2023

Diffusion de l'appel à projets.

#### **Partenaires**

La Serre à projets.



#### Action 9

# Créer et alimenter un annuaire des acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire

#### Descriptif

Le réseau PARTAAGE (Pour une Alimentation Responsable et une Transition Agri-Alimentaire du Grand-Est) vise à structurer les acteurs de la transition alimentaire. Ce réseau anime un annuaire de tous ces acteurs qui peuvent agir dans le champ du gaspillage alimentaire.

Le Grand Nancy va alimenter cet annuaire en proposant à ses partenaires de s'y inscrire et communiquera sur son existence via ses médias.

#### Cible

Entreprises, associations, grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de structures inscrites sur le territoire métropolitain.

#### Objectifs/Calendrier

#### → 2023

Contacter les acteurs connus et diffuser l'information.

#### → 2023 à 2026

Communications Écho du tri.

#### Partenaires

Réseau PARTAAGE.

#### Action 10

# Faire la promotion des applications anti-gaspi

#### Descriptif

L'émergence des applications connectées a vu apparaître des applications dédiées à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le Grand Nancy s'engage à :

- rencontrer les responsables des principales applications anti-gaspi pour faciliter leur développement sur le territoire;
- faire connaître les applis par des publications fréquentes dans les médias du Grand Nancy;
- encourager les commerçants et la restauration collective à donner/vendre par l'intermédiaire de ces applis.

#### Cibles

Entreprises, associations, grand public.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre de responsables d'applications rencontrés.
- Nombre de publications.
- Nombre de commerçants adhérant à ces applications.

#### Objectifs/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2022

Rencontrer les principaux responsables d'applications.

#### $\rightarrow$ 2023 à 2026

Communications réseaux sociaux et Écho du tri. Information des commerçants.

#### **Partenaires**

Communes, associations de commerçants, CMA et CCI...

l<u>6</u> 17\_\_\_\_\_



Le compostage est une action emblématique pour le Grand Nancy: cela fait désormais 25 ans que des composteurs sont vendus à tarif subventionné aux habitants de la Métropole. Cela a pris de l'ampleur dans le premier programme de prévention des déchets en 2010 avec des actions tournées vers les habitants en appartement comme le compostage partagé et le lombricompostage. La loi Anti-Gaspillage et Économie circulaire du 10 février 2020 impose la mise en place d'un tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023. Concrètement, cela implique la création d'une collecte des biodéchets pour les séparer du flux des ordures ménagères et mieux les valoriser. Les biodéchets pris en charge par ce futur service sortiront du champ de la prévention des déchets, mais ce n'est pas pour autant que les actions de réduction de ce flux sont amenées à s'arrêter. Elles vont s'adapter à ce nouveau contexte et continuer à se développer pour permettre à chaque usager du Grand Nancy de pailler, broyer, composter les biodéchets.

# OBJECTIF 2026

→ CONTINUER
À DÉVELOPPER
LES ACTIONS SUR
LA GESTION DES
BIODÉCHETS
ET ÉTUDIER LE
DÉVELOPPEMENT
DE NOUVELLES
ACTIVITÉS EN
TENANT COMPTE
DES ÉCHÉANCES
RÉGLEMENTAIRES
À VENIR.

#### Action 1

# Former au lombricompostage et vendre des lombricomposteurs

#### Descriptif

Le lombricompostage est une solution pour composter ses biodéchets en appartement. Le Grand Nancy promeut cette méthode par la vente de lombricomposteurs et la formation de leurs utilisateurs depuis 2013.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre de formations organisées et de participants.
- Nombre de lombricomposteurs vendus.

#### Objectifs/Calendrier

Maintien du dispositif en cours pour la vente de 150 lombricomposteurs par an. Objectif à revoir à partir de 2024.



#### Action 2

# Continuer à développer le compostage partagé

#### AUGMENTER LE MAILLAGE DE SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

#### Descriptif

Un site de compostage partagé est un lieu de vie convivial dans lequel les habitants renouent avec le monde du vivant en valorisant collectivement leurs déchets de cuisine. Depuis 2011, le Grand Nancy accompagne les habitants dans la mise en place de sites de compostage partagé dans leur résidence ou dans leur quartier. Cadrée grâce à une convention entre le Grand Nancy et un porteur de projet, les composteurs sont fournis gracieusement et les utilisateurs sont formés et accompagnés par les maîtres composteurs.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de sites de compostage partagé installés.

#### Objectifs/Calendrier

Maintien du dispositif en cours pour la mise en place de 30 sites par an. Objectif à revoir en 2024.

#### **Partenaires**

Bailleurs, syndics de copropriété, communes.

#### REDYNAMISER LES SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ EN FONCTIONNEMENT

#### Descriptif

Les sites de compostage partagé sont accompagnés pendant cinq ans dans le cadre de la convention qui lie le Grand Nancy et le porteur de projet. Au-delà, le site est considéré comme autonome et les utilisateurs peuvent le gérer sans l'appui des maîtres composteurs. Dans les faits, certains sites n'ont plus assez de référents pour maintenir une activité optimale. L'objet de cette action est de redynamiser les sites existants le nécessitant en travaillant avec les habitants, les syndics et les bailleurs pour former de nouveaux référents de sites.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de sites de compostage redynamisés.

#### Objectifs/Calendrier

#### → 2022 à 2023

Faire un état des lieux des sites à redynamiser.

#### $\rightarrow$ 2024 à 2026

Mise en œuvre de l'action.

#### **Partenaires**

Communes, bailleurs, syndics de copropriété.

#### ANIMER LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS DE SITE

#### Descriptif

Le réseau des référents a été mis en place lors du précédent PLPDMA. Son intérêt est de créer un espace d'échanges pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger pratiques et astuces, d'asseoir leur savoir-faire et ainsi inscrire la dynamique du compostage partagé dans la durée. C'est aussi l'occasion pour le Grand Nancy d'identifier comment améliorer l'accompagnement des référents au quotidien sur les sites de compostage partagé. Quatre rencontres ont eu lieu en 2018 et 2019.

#### Cible

Référents de sites de compostage partagé.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de rencontres des référents de sites de compostage partagé organisées.

#### Objectifs/Calendrier

Maintien du dispositif en cours pour organiser deux rencontres par an.

8 1<u>9</u>

#### Action 3

# Développer les solutions de gestion des biodéchets dans les jardins individuels

#### **POURSUIVRE LA VENTE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS**

#### Descriptif

La Métropole promeut le compostage individuel par la vente de composteurs depuis 1997. L'action vise à amener de nouveaux publics à composter en habitat individuel pour continuer à développer la pratique.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de composteurs vendus.

#### Objectifs/Calendrier

Maintien du dispositif en cours pour la vente de 500 composteurs par an. Objectif à redéfinir en 2024.



#### **FORMATIONS POUR APPRENDRE** À COMPOSTER ET À PAILLER

compostage constituent pour les habitants l'opportunité d'utiliser tous leurs biodéchets au profit de leur jardin. Cette action vise à diffuser ces pratiques via des animations réalisées par les maîtres composteurs.

#### Cibles

#### Indicateurs de suivi

Nombre de formations au compostage

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

aux formations.

#### **FORMER DES GUIDES** COMPOSTEURS

Le réseau des guides composteurs vise à diffuser les pratiques du paillage/ compostage vers de nouveaux publics. Le Grand Nancy anime un réseau de quides composteurs qui, sur la base du bénévolat, imaginent et organisent des actions sur la gestion des biodéchets. L'objectif est de former de nouveaux quides chaque année.

#### Cibles

#### Indicateurs de suivi

- composteurs organisés.
- Nombre d'actions animées par le réseau des guides composteurs.

Action déjà en cours.

#### Descriptif

Les techniques de paillage et de

Grand public.

et au « jardinage pauvre en déchets »

Réflexion sur la forme à donner

 $\rightarrow$  2024 à 2026

Organisation des formations.

Grand public.

- Nombre de guides composteurs formés.
- Nombre de formations de guides

#### Objectifs/Calendrier



# Valoriser les déchets de branchages en facilitant leur broyage

#### Descriptif

Les déchets bruns sont une ressource essentielle au compostage : ils permettent d'équilibrer les apports avec les biodéchets de cuisine. Ils sont aussi utiles en paillage. Ils nécessitent d'utiliser un broyeur pour les plus grosses sections. Faciliter le broyage des branchages allégera les apports en déchetteries. Plusieurs options sont étudiées par le Grand Nancy pour mettre en place un service efficace et utile aux usagers.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

- Utilisation du service mis en place.
- Réduction des tonnages des bennes déchets verts en déchetteries.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023 à 2024

Étude des options possibles.

 $\rightarrow$  2025 à 2026

Démarrage de l'action en fonction des moyens retenus et du contexte.

### Action 5

# Permettre aux professionnels de la restauration collective de composter leurs biodéchets

#### Descriptif

Le Grand Nancy accompagne les structures de restauration collective souhaitant réduire le gaspillage alimentaire depuis 2016 (voir axe 1, action 3: apporter un appui méthodologique pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective). Cette action a pris de l'ampleur pendant le précédent PLPDMA et dix établissements sont en cours d'accompagnement jusqu'à fin 2022.

À la suite de l'accompagnement, il est systématiquement proposé aux établissements la mise en place de composteurs pour gérer les biodéchets restants.

#### Cible

Restauration collective.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de sites installés pour la restauration collective.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022

Dix restaurants à accompagner.

 $\rightarrow$  2023 à 2026

Cinq restaurants par an.

#### Partenaires

Organéo jusqu'en 2022 puis prestataire à définir lors d'une mise en concurrence pour l'accompagnement de la restauration collective, communes, entreprises de restauration collective.

### Action 6

# Valoriser l'écoexemplarité du Grand Nancy en intégrant le Réseau Compost **Citoyen Grand-Est**

#### Descriptif

Le Réseau Compost Citoyen (RCC) est une association qui unit les parties prenantes de la gestion des biodéchets à l'échelle nationale. Il vise à échanger et partager les savoir-faire, à mutualiser les moyens de communication et de formation. Il anime les échanges sur les territoires et entre les acteurs.

Faire adhérer le Grand Nancy au RCC permettra de valoriser l'engagement de la Métropole dans la gestion des biodéchets mais aussi aux agents en charge de la prévention (maîtres composteurs, chargés de prévention des déchets) de participer aux échanges et de profiter des ressources du RCC pour améliorer encore cet engagement.

#### Cibles

Interne.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022

Adhésion au RCC.

#### **Partenaires**

Réseau Compost Citoyen Grand-Est.

#### Action 7

### Organiser des animations scolaires sur la gestion des biodéchets

#### Descriptif

Les maîtres composteurs proposent des animations dans les écoles sur le thème du compostage et du lombricompostage. À la demande des équipes pédagogiques, le Grand Nancy peut, à l'issue de l'animation, installer gratuitement un composteur ou un lombricomposteur dans l'établissement.

#### Cible

Écoles.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre d'animations organisées. - Nombre d'enfants sensibilisés.
- Objectif/Calendrier Action déjà en cours.

**Partenaires** Écoles, communes du Grand Nancy.





Les pratiques de réemploi et de réutilisation sont assez diverses et font intervenir de nombreux acteurs. Le secteur de l'économie sociale et solidaire, les entreprises d'insertion, les entreprises adaptées et le monde associatif forment un écosystème en plein développement. Les gisements de déchets collectés et qui auraient pu être réutilisés sont, eux aussi, variés : les meubles (plus de 4000 tonnes par an), les équipements électroniques et électriques (plus de 1 000 tonnes par an) ou encore les vêtements (près de 2 000 tonnes par an) font partie de ces déchets déposés en déchetteries ou non triés qui auraient pu avoir une seconde vie. Le Grand Nancy accompagne les démarches permettant de donner une seconde vie à ces produits, d'éviter une hausse des dépôts en déchetterie et permettant de créer des emplois durables, locaux et non délocalisables.

# OBJECTIF 2026

- → FAIRE ÉMERGER DES
  INITIATIVES LOCALES
  PERMETTANT DE RÉPARER,
  DONNER, ÉCHANGER.
- → SOUTENIR LES FILIÈRES EXISTANTES.
- → COMMUNIQUER AUPRÈS
  DU GRAND PUBLIC
  SUR LEUR EXISTENCE.

#### Action 1

### Réparer

# COMMUNIQUER SUR LES OBLIGATIONS DE REPRISE DES ANCIENS ÉQUIPEMENTS EN CAS D'ACHAT

#### Descriptif

Lors de l'achat d'un produit neuf pour remplacer un ancien, le vendeur peut avoir l'obligation de récupérer l'ancien matériel. Cela concerne notamment les équipements électriques et électroniques mais aussi le mobilier. Cette action permet de communiquer les droits des usagers en matière de reprise.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de communications.

#### Objectifs/Calendrier

→ Dès 2022

Communications réseaux sociaux et Écho du tri.

#### Partenaires

Éco-Mobilier, Éco-Systèmes.

# COMMUNIQUER SUR LES INDICES DE RÉPARABILITÉ ET DE DURABILITÉ

#### Descriptif

L'indice de réparabilité est une note attribuée aux équipements électriques et électroniques permettant au consommateur de choisir le matériel en fonction de sa facilité ou non à être réparé. Il doit évoluer en 2024 en devenant l'indice de durabilité: de nouveaux critères seront ajoutés permettant au consommateur d'orienter ces choix d'achats vers des objets plus durables. L'action vise à expliquer le fonctionnement de cet indice dans les communications du Grand Nancy.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateur de suivi

Nombre de communications.

#### Objectifs/Calendrier

→ Dès 2022

Communications réseaux sociaux et Écho du tri.

#### **Partenaires**

Éco-Systèmes.

# SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE RÉPARATION

#### Descriptif

Plusieurs acteurs du territoire s'engagent dans la réparation. C'est le cas de la MJC Lorraine qui anime le réseau des Repair'Cafés du Grand Nancy ou de la Clavette du Coin qui essaime des ateliers de réparation de vélos dans la Métropole. Le Grand Nancy accompagne ces démarches pour qu'elles continuent leur développement.

#### Cible

Acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#### Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers de réparation créés et actifs.

#### Objectifs/Calendrier

Action déjà en cours : soutiens financiers de la MJC Lorraine (Repair'Cafés), la Clavette du Coin (ateliers de réparation vélos), la Benne Idée (réparation de meubles).

#### **Partenaires**

Acteurs de l'ESS.

# FAIRE ÉMERGER DE NOUVELLES ACTIVITÉS DE RÉPARATION

#### Descriptif

Les objets pouvant être réparés sont nombreux et variés. Si le Grand Nancy travaille déjà avec des acteurs de la réparation des petits équipements électriques, des vélos ou des meubles, de nombreux gisements de déchets ne sont pas encore exploités et pourraient permettre de faire émerger de nouvelles activités de réparation. En lien avec la Serre à projets, le Grand Nancy propose de créer des appels à projets permettant le développement et l'accompagnement de nouvelles structures.

#### Cible

Acteurs de l'ESS.

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'appels à projets publiés et de structures émergentes.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2024

Publication d'un ou plusieurs appels à projets.

 $\rightarrow$  2025-2026

Accompagnement des structures.

#### Partenaires

La Serre à projets.

#### ACTUALISER ET FAIRE VIVRE L'ANNUAIRE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

#### Descriptif

Le Grand Nancy dispose d'un annuaire du réemploi et de la réparation listant les acteurs du territoire œuvrant sur ces sujets. Il nécessite cependant une mise à jour et une mise en lumière de son contenu pour pouvoir profiter aux usagers.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de publications concernant l'annuaire.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022

Mise à jour de l'annuaire.

→ 2023-2026

Communications réseaux sociaux et Écho du tri.

#### **Partenaires**

CMA. CCI.

#### ANIMER UN VILLAGE DU RÉEMPLOI

#### Descriptif

Un village du réemploi est organisé chaque année lors de l'évènement Jardins de Ville Jardins de Vie. A cette occasion, les usagers sont sensibilisés aux solutions locales permettant de prolonger la durée de vie de leurs objets en mobilisant associations et artisans du territoire. Cette action est en lien avec l'action 1.5 de l'axe 6 : organiser des évènements encourageant à la réduction des déchets.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

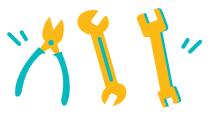
Nombre de participants au village.

#### Objectifs/Calendrier

Action déjà en cours.

#### Partenaires

CMA, CCI, réseau des Repair'Cafés.



#### Action 2

### Donner, échanger, louer, acheter d'occasion

#### PROMOUVOIR LES OUTILS PERMETTANT LE DON D'OBJETS

#### Descriptif

Beaucoup d'outils numériques existent pour acheter, louer, vendre ou donner des objets. *L'Écho du tri* peut servir à en faire la promotion, notamment en interviewant leurs utilisateurs sur l'usage qu'ils font de ces outils.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateur de suivi

Nombre de publications faites dans L'Écho du tri.

#### Objectifs / Calendrier

→ Dès 2022

Un article par *Écho du tri*.

#### DÉVELOPPER L'ORGANISATION DE **ZONES DE GRATUITÉ**

#### Descriptif

Les zones de gratuité sont des évènements permettant aux usagers de donner des objets et/ou d'en récupérer sans échange d'argent. Les objets restants à la fin sont donnés à une association partenaire.

Cette action est liée à l'action 1.3 de l'axe 6 : aider les manifestations du territoire à devenir éco-responsables. Elle a pour objectif de créer un quide accessible à toute personne souhaitant organiser une zone de gratuité en lui donnant les clés pour réussir son évènement.

#### Cibles

Grand public, associations.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de zones de gratuité organisées sur le territoire.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Création du guide des zones de gratuité.

→ 2024 à 2026

Communication.

#### AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE TRUCOTHÈQUES SUR LE TERRITOIRE

#### Descriptif

Une trucothèque est un lieu de vie permettant de mutualiser l'usage d'objets : elle permet de se faire prêter ou de louer à bas coût des objets dont l'utilisation est ponctuelle. Un premier projet de trucothèque à destination du monde étudiant est en cours de développement. Le potentiel pour multiplier ces lieux à l'échelle de la Métropole et à l'attention de tous les usagers est présent.

Grand public, porteurs de projet.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de trucothèques créées.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Rencontrer les partenaires pouvant intervenir dans le champ de création des trucothèques.

#### $\rightarrow$ 2024 à 2026

Publier des appels à projet pour accompagner la création de trucothèques.

#### **Partenaires**

Communes, la Serre à projets.



# Action 3 Mailler le territoire de recycleries

**ÉTUDIER LA CRÉATION D'UNE** RECYCLERIE ASSOCIÉE À UNE DÉCHETTERIE

#### Descriptif

Le Grand Nancy compte neuf déchetteries accessibles à ses usagers. Trois d'entre elles peuvent aussi être utilisées par les professionnels. Ce réseau de déchetteries est rénové pour répondre aux exigences de sécurité et aux augmentations du nombre de flux pouvant être triés. Ainsi, la déchetterie de Vandœuvre-lès-Nancy a été rebâtie en 2012 et celle de Ludres est en cours de rénovation avec un espace dédié au réemploi intégré au projet. Le réseau de déchetteries est amené à encore évoluer et il sera étudié la possibilité d'accoler une recyclerie lors de la prochaine rénovation d'une déchetterie. Une recyclerie permet d'écarter des bennes des objets pouvant avoir une utilité et les remettre gratuitement à disposition des usagers.

#### Cible

Interne.

#### Objectifs/Calendrier

Calendrier à définir avec le service études et prospectives de la direction des déchets ménagers.

#### **SOUTENIR LES PROJETS DE CRÉATION** DE RESSOURCERIES/RECYCLERIES

#### Descriptif

Des recycleries sont en cours de création sur le territoire, portées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le Grand Nancy peut être un appui à ces créations de structure et peut impulser une dynamique plus forte en créeant des appels à projets permettant de multiplier les initiatives.

#### Cible

Acteurs de l'ESS.

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'appels à projets publiés et de structures émergentes.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2024

Publication de l'appel à projets.

 $\rightarrow$  2025 à 2026

Accompagnement des structures.

#### **Partenaires**

La Serre à projets.

# Valoriser le gisement des textiles, linges de maison et chaussures

#### METTRE EN PLACE UNE FILIÈRE DE COLLECTE DES TLC

#### Descriptif

Action 4

Les textiles, linges de maison et chaussures sont un gisement réemployable en grande partie quand il est collecté. Le Grand Nancy a mis en place par l'intermédiaire d'un prestataire une collecte de ce gisement en 2013. Les enjeux sont nombreux, au-delà de la captation de ce flux pour réutilisation, en matière de propreté et de sécurité en évitant les vols nombreux et la casse des conteneurs. Le Grand Nancy va travailler sur de nouveaux scénarios de collecte, avec un niveau de service permettant de résoudre les problématiques relevées pendant la précédente prestation.

Grand public, acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#### Indicateurs de suivi

- Mise en place d'un nouveau service.
- Nombre de points de collecte installés.
- Tonnages collectés.

### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Démarrage de la collecte.

#### **ANIMER DES ATELIERS SUR** L'IMPACT DE LA FAST-FASHION

#### Descriptif

La fast-fashion est un phénomène de vente qui consiste à inciter les acheteurs à renouveler très fréquemment leur garde-robe : cela implique une surproduction, une surconsommation et un gaspillage de ressources. Pour le Grand Nancy, il est estimé que ce sont 1700 tonnes de vêtements qui sont incinérés chaque année. Il est proposé de faire animer par un prestataire ou les ambassadeurs de la prévention et du tri un atelier sensibilisant à la mode zéro déchet pouvant être déployé sur des stands.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers animés.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Création de l'atelier en interne ou recherche d'un prestataire grâce à une mise en concurrence.

 $\rightarrow$  2024 à 2026

Tenue des ateliers.

#### DÉVELOPPER L'ORGANISATION **DE VIDE-DRESSINGS**

#### Descriptif

Les vide-dressings sont des évènements permettant aux usagers de donner ou d'acheter et vendre des vêtements d'occasion. Cette action est liée à l'action 1.3 de l'axe 6 : aider les manifestations du territoire à devenir éco-responsables. Elle a pour objectif de créer un quide accessible à toute personne souhaitant organiser un vide-dressing en lui donnant les clés pour réussir son évènement.

#### Cibles

Grand public, associations.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de vide-dressings organisés sur le territoire.

#### Objectifs/Calendrier

Création du quide des vide-dressings.

 $\rightarrow$  2024 à 2026

Communication.

Axe 4

# EMBALLER ZÉRO DÉCHET

# **ENJEUX**

Acheter en vrac, consigner, emballer zéro déchet...
Derrière toutes ces expressions, l'enjeu est le même : réduire les emballages générés lors de nos achats.
Ce travail est possible à tous les échelons de la vie d'un produit, de la fabrication à la consommation mais c'est surtout lors de l'étape de consommation que le Grand Nancy, les usagers et les partenaires peuvent agir et accompagner les usagers dans la réduction de leurs déchets d'emballages.
L'enjeu est important : le gisement d'emballages en verre et en plastique du Grand Nancy pèse
17 500 tonnes par an et plus de 35 % n'est pas trié.

# OBJECTIF 2026

- → FAIRE ÉMERGER UNE OU DES STRUCTURES DE LAVAGE ET DE CONSIGNE D'EMBALLAGES ALIMENTAIRES.
- → COMMUNIQUER SUR LES
  DROITS DES CONSOMMATEURS
  ET DES COMMERÇANTS
  EN MATIÈRE DE RÉDUCTION
  DES EMBALLAGES
- → PROMOUVOIR LES INITIATIVES
  GÉNÉRANT PEU OU PAS
  DE DÉCHETS D'EMBALLAGES.

#### Action 1

### Développer la consigne

#### MENER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE FILIÈRE DE CONSIGNE DES EMBALLAGES ALIMENTAIRES

#### Descriptif

La consigne est une solution permettant de réduire la production d'emballages alimentaires, notamment dans les commerces alimentaires et la restauration à emporter. Les opportunités sont nombreuses (centralisation d'un réseau de commerçants ou non, prestation de lavage externe ou non...) et il convient d'étudier les possibilités offertes par les différents systèmes, leurs avantages et leurs inconvénients. Les commerçants amenés à utiliser la consigne doivent être intégrés à cette étude pour pouvoir construire l'action en fonction de leurs besoins.

#### Cible

Grand public, commerçants.

#### Indicateurs de suivi

Création d'une filière de consigne.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Étude de faisabilité.

#### **Partenaires**

CCI, CMA, associations de commerçants.

# SOUTENIR L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE DE LAVAGE DE GOBELETS

#### Descriptif

Des expérimentations associatives sont en cours pour mettre en place une filière de lavage de gobelets à destination d'évènements festifs. Ces initiatives permettent de réduire la production de déchets de gobelets jetables tout en créant de l'emploi. La pérennisation de ces activités est donc un enjeu important en matière de réduction des déchets qui pourra se lier à la création d'une filière de consigne en cas de création d'une prestation de lavage. Le Grand Nancy pourrait soutenir l'émergence de ces activités.

Cette action est en lien avec l'action 1.3 de l'axe 6 : aider les organisateurs à rendre leurs manifestations éco-responsables.

#### Cibles

Acteurs de l'ESS.

#### Indicateurs de suivi

Création d'une filière pérenne.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Soutien aux structures.

#### **Partenaires**

La Serre à projets, Échogestes.

#### Action 2

# Communiquer sur la possibilité d'utiliser ses contenants personnels chez les commerçants

#### Descriptif

L'association Zero Waste France mène une action de sensibilisation des commerçants intitulée « mon commerçant m'emballe zéro déchet ». Elle vise à inciter clients et commerçants à réduire leurs emballages et cible les commerçants par cœur de métier. Le Grand Nancy va se mettre en relation avec l'association pour développer cette communication vers les usagers et les commerçants. Il est aussi prévu de développer un label « commerçant zéro déchet ».

#### Cibles

Grand public, commercants.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre de communications faites sur le suiet.
- Nombre de commerçants partenaires.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Travail avec l'association Zero Waste France.

 $\rightarrow$  2024 à 2026

Mise en œuvre de l'action.

#### **Partenaires**

CMA, CCI, associations de commerçants, communes, Zero Waste France.

# Action 3 Faire la promotion de l'eau du robinet

#### MENER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LES AVANTAGES DE L'EAU DU ROBINET

#### Descriptif

Le Grand Nancy s'est créé autour de la distribution en eau potable à ses usagers. C'est une compétence historique de la Métropole pour un bien de consommation courante extrêmement surveillé. L'eau du robinet est en effet contrôlée plus de 30 000 fois par an. Elle est aussi moins couteuse que l'eau en bouteille et ne génère pas de déchets. Ce dernier argument est moteur de cette action. Le Grand Nancy mènera donc des campagnes de communication et notamment d'affichage sur les bienfaits de l'eau du robinet.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de campagnes réalisées.

#### Objectifs/Calendrier

ightarrow 2023 à 2026

Une campagne d'affichage annuelle.

#### SOUTENIR L'ANIMATION DE BARS À EAUX

#### Descriptif

Un bar à eaux est une animation consistant à faire boire à l'aveugle trois eaux différentes (eau de source, minérale et du robinet) et d'essayer de faire deviner au testeur quelle eau est celle du robinet. L'objectif est de montrer au testeur que l'eau du robinet a les mêmes qualités organoleptiques que les eaux en bouteille pour ensuite rebondir sur les autres avantages de l'eau du robinet. Une animation bar à eaux ne nécessite pas beaucoup de matériel pour être organisée. Le Grand Nancy se propose cependant de soutenir les structures souhaitant proposer ces animations à leurs publics pour faire la promotion de l'eau du robinet. Le type de soutien apporté par le Grand Nancy sera à définir avec les partenaires identifiés.





#### Cibles

Associations, grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de bars à eaux organisés.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022

Trouver une ou plusieurs structures souhaitant animer des bars à eaux.

 $\rightarrow$  2023 à 2026

Confier l'animation aux structures identifiées.

#### **Partenaires**

CLCV et autres structures intéressées.

# Action 4 Pérenniser les ateliers do it yourself des ambassadeurs de la prévention et du tri

#### Descriptif

Les ambassadeurs de la prévention et du tri animent à la demande des ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques maison. Ces recettes sont réalisées à partir de produits simples tels que le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude ou l'argile blanche, que l'on peut acheter en vrac ou en grands volumes et qui permettent de réduire la production de déchets chez soi.

Cette action est en lien avec l'action 3.2 de l'axe 6 : communiquer sur l'utilisation de produits d'entretien moins nocifs pour l'environnement et l'action 3.1 de l'axe 5 : faire la promotion des alternatives lavables pendant les ateliers DIY de la Métropole.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'ateliers organisés.

#### Objectif/Calendrier

Action déjà en cours.



Les textiles sanitaires sont des objets souvent à usage unique utilisés par un grand panel d'usagers. Cela va des couches aux lingettes en passant par les protections menstruelles. Ce gisement n'est pas le plus important dans les ordures ménagères incinérées mais il est celui qui a le plus augmenté : entre 2011 et 2019, il a plus que doublé pour passer de 18,7 à 38,6 kg/an/hab. Cela est dû à la popularisation de l'utilisation des lingettes jetables qui se sont installées dans toutes les pièces de la maison avec une multitude d'usages différents. Si ce flux de déchets est un problème de par sa forte augmentation dans les ordures ménagères, il pose aussi souci dans les installations d'assainissement : jetées dans les toilettes, lingettes et protections hygiéniques endommagent les infrastructures de retraitement des eaux et polluent le milieu.

C'est donc une problématique de réduction des déchets mais aussi de protection du milieu aquatique dont il est question. Le sujet est sensible car il concerne l'hygiène intime et des habitudes qui peuvent être solidement ancrées dans les comportements des usagers. Il convient alors de s'adresser au plus grand nombre en ayant un discours positif sur les textiles sanitaires lavables pour en démocratiser l'usage.

# **OBJECTIF** 2026

- → FREINER OU STOPPER LA HAUSSE DE **CONSOMMATION DES TEXTILES** SANITAIRES À USAGE UNIQUE.
- → SENSIBILISER LES PUBLICS PRÉCAIRES ET AGIR POUR LEUR FACILITER L'UTILISATION **DES TEXTILES SANITAIRES** LAVABLES.

## Action 1 **Utiliser les couches** lavables

#### **COMMUNIQUER SUR LES AVANTAGES DES COUCHES LAVABLES**

#### Descriptif

Les couches lavables ont de nombreux avantages par rapport aux couches jetables: moins chères, moins polluantes, moins génératrices de déchets... Les modèles existants ont fortement évolué ces dernières années pour répondre aux attentes des parents d'aujourd'hui. Simples à utiliser et laver, gaies et colorées, elles demandent à être plus connues pour changer l'image d'archaïsme que le public s'en fait. Elles peuvent aussi répondre à des questions de relocalisation d'emplois, de nombreuses marques les fabriquant en France.

Cette action vise à créer un guide permettant d'offrir une communication claire sur les avantages et les inconvénients des couches lavables pour permettre aux parents de faire leur choix en toute connaissance.

#### Cible

Grand public.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022 à 2023

Création du guide.

 $\rightarrow$  2023 à 2026

Diffusion du guide.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'ateliers animés.



#### ANIMER DES ATELIERS SUR LES COUCHES FAIRE ESSAYER LES COUCHES LAVABLES À DESTINATION DES PARENTS

#### Descriptif

Les ateliers couches lavables sont organisés par des professionnels de la petite enfance sélectionnés par le Grand Nancy lors d'une mise en concurrence. Ils visent à faire évoluer les idées recues sur le sujet et à transmettre le savoir-faire en permettant une utilisation aisée.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'ateliers animés.

#### Objectifs/Calendrier

Action déjà en cours.

#### **Partenaires**

Synercoop, puis prestataire à sélectionner lors de la prochaine mise en concurrence.

#### SOUTENIR L'ACHAT ET LA LOCATION **DE COUCHES LAVABLES**

#### Descriptif

Le Grand Nancy aide depuis 2021 les parents souhaitant acheter des couches lavables en subventionnant 25% limité à 100 € de la facture d'au moins 15 couches lavables. Le dispositif est encore valable pour 2022 et sera renouvelé en 2023. Des évolutions du dispositif seront étudiées pour permettre au plus grand nombre d'y recourir (pour adultes, à la location...).

#### Cible

Grand public, professionnels de la petite enfance et d'aide à la personne.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de subventions.

#### Objectif/Calendrier

#### $\rightarrow$ 2022

Travail sur l'évolution à apporter au dispositif de subvention.

#### $\rightarrow$ 2023 à 2026

Mise en œuvre du nouveau dispositif.

#### Partenaires

Crèches, CCAS, associations, assistantes maternelles.

# LAVABLES

#### Descriptif

Pour lutter contre les préjugés et faire connaître les couches lavables, cette action vise à faire des professionnels de santé accompagnant les parents et futurs parents (sages-femmes, gynécologues, pédiatres...) des prescripteurs en matière de couches lavables : s'ils le désirent, le Grand Nancy pourra leur offrir un kit de démonstration contenant plusieurs couches lavables différentes, qu'ils pourront montrer à leurs patients. Une formation rapide à leur utilisation pourra leur être dispensée (voir action 1.5 : former les professionnels à l'utilisation des couches lavables).

Le Grand Nancy propose aussi aux futurs parents le souhaitant d'essaver les couches lavables par l'intermédiaire de deux dispositifs différents :

- chaque nouveau-né dont les parents résident dans le Grand Nancy pourra recevoir une couche lavable;
- le Grand Nancy financera un test des couches lavables pour une durée d'un mois avec un suivi par un professionnel dédié.

Professionnels de santé, grand public.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre de kits distribués.
- Nombre de couches lavables données.
- Nombre de parents testeurs.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Marché d'accompagnement à passer pour essayer les couches lavables.

#### $\rightarrow$ 2024

Démarrage du dispositif d'accompagnement, de don de kits et d'une couche lavable.

#### **Partenaires**

Maternités, professionnels de santé, prestataire à sélectionner lors d'une mise en concurrence.



#### FORMER LES PROFESSIONNELS À L'UTILISATION DES COUCHES LAVABLES

#### Descriptif

Le développement des couches lavables ne peut se faire sans les professionnels de santé et de la petite enfance. Il s'agit de leur faire connaître le sujet et de développer des relais de terrain diffusant une information précise, d'expliquer et de susciter l'intérêt auprès des familles. Il convient donc de proposer des formations à ces publics d'une durée d'une heure à une journée en fonction du professionnel ciblé et de sa disponibilité.

#### Cibles

Professionnels de santé, professionnels de la petite enfance.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de professionnels formés.

#### Objectifs/Calendrier

Action déjà en cours.

 $\rightarrow$  2023

Renouvellement du marché d'accompagnement par un prestataire.

#### **Partenaires**

Synercoop puis prestataire à définir en 2023, école de sages-femmes.

#### ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS UNE TRANSITION VERS LES COUCHES LAVABLES

#### Descriptif

Le Grand Nancy accompagne déjà les crèches souhaitant essayer les couches lavables. Cet accompagnement permet de tester les couches lavables en conditions réelles et de faire le comparatif avec les couches jetables. Il est prévu d'étendre ce dispositif aux assistantes maternelles indépendantes lors de la passation du prochain marché d'accompagnement en 2023.

#### Cibles

Crèches, assistantes maternelles.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de structures accompagnées.

#### Objectifs/Calendrier

Action déjà en cours pour les crèches. → 2023

Renouvellement de marché et accompagnement des assistantes maternelles.

#### **Partenaires**

Synercoop, puis prestataire à définir en 2023.

#### FAIRE ÉMERGER UNE STRUCTURE DE LOCATION ET DE LAVAGE DE COUCHES LAVABLES

#### Descriptif

Le Grand Nancy a la chance d'avoir une entreprise qui fabrique des couches lavables sur son territoire pour le compte d'une association touloise. Cette dernière propose des couches à l'achat et aussi à la location mais il n'existe pas de structure pouvant proposer un service de location et de lavage de couches lavables. Cette action vise à lancer un appel à projets pour faire émerger une structure pouvant proposer ce service dans le Grand Nancy.

#### Cible

Acteurs de l'ESS.

#### Indicateur de suivi

Création de l'activité.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2025

Publication de l'appel à projets.

#### **Partenaires**

La Serre à projets.

# Action 2 Utiliser des protections menstruelles lavables

# COMMUNIQUER SUR L'EXISTENCE DES PROTECTIONS LAVABLES

#### Descriptif

Les protections menstruelles lavables ont commencé à se démocratiser depuis quelques années. Elles restent néanmoins peu connues du public alors qu'elles présentent plusieurs avantages par rapport aux protections jetables. Le Grand Nancy va communiquer sur ce sujet en utilisant ses médias.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de publications.

#### Objectifs/Calendrier

Communication annuelle Écho du tri et/ou réseaux sociaux.

# ANIMER DES ATELIERS SUR LES PROTECTIONS LAVABLES

#### Descriptif

Pour aller plus loin et informer au plus près les personnes concernées, l'organisation d'ateliers montrant les différentes protections lavables, leurs avantages et leurs inconvénients est prévue.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'ateliers animés

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Mise en concurrence pour choisir un prestataire animant ces ateliers.

→ 2024 à 2026

Tenue des ateliers.

#### Partenaires

Prestataire à définir lors d'une mise en concurrence.



# SOUTENIR L'ACHAT DE PROTECTIONS LAVABLES

#### Descriptif

Au même titre que les couches lavables, les protections lavables sont intéressantes d'un point de vue de la réduction des déchets : si elles coûtent cher à l'achat, elles sont rentables sur le long terme car elles pourront être utilisées plusieurs années. Elles peuvent cependant représenter un coût trop important pour certains usagers, ce qui en limite l'usage. Le Grand Nancy propose donc de subventionner l'achat de protections menstruelles lavables (cups, serviettes hygiéniques lavables, culottes menstruelles).

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de subventions.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Travail sur les modalités de l'action.

#### $\rightarrow$ 2024 à 2026

Déploiement de l'action.

#### **Partenaires**

Communes, CCAS, associations.

# Action 3 Lutter contre la surutilisation des

lingettes jetables

# FAIRE LA PROMOTION DES

**ALTERNATIVES LAVABLES PENDANT** 

LES ATELIERS DIY DE LA MÉTROPOLE

#### Descriptif

Les ambassadeurs de la prévention et du tri animent à la demande des ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques maison. À cette occasion, ils font la promotion des alternatives aux lingettes jetables en incitant les participants à utiliser des produits qu'ils peuvent utiliser avec des lingettes lavables.

Cette action est en lien avec l'action 3.2 de l'axe 6 : communiquer sur l'utilisation de produits d'entretien moins nocifs pour l'environnement et l'action 4 de l'axe 4 : pérenniser les ateliers do it yourself des ambassadeurs de la prévention et du tri.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'ateliers organisés.

#### Objectifs/Calendrier

Action déjà en cours.

# MENER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC

#### Descriptif

En lien avec la direction de l'eau et de l'assainissement du Grand Nancy, la direction déchets ménagers peut communiquer sur les méfaits environnementaux des lingettes jetables en utilisant ses médias que sont l'Écho du Tri et les réseaux sociaux.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de publications.

#### Objectifs/Calendrier

Une communication annuelle.



<u> 30</u>



L'éco-consommation est une forme de consommation plus respectueuse de l'environnement. La prévention des déchets s'y intègre à tout moment, de l'achat jusqu'à la mise au rebut, car elle a pour objectif de limiter les gaspillages, de favoriser la réparation, le réemploi et la réutilisation. Cet axe regroupe des actions permettant d'agir sur plusieurs de ces pans en ciblant des publics identifiés et des actions ne se retrouvant pas dans les cinq premiers axes.

# OBJECTIF 2026

→ SENSIBILISER LES
CONSOMMATEURS,
ORGANISATEURS
D'ÉVÈNEMENTS,
PROFESSIONNELS
À LA PRÉVENTION
DES DÉCHETS

# Action 1 Animer un défi zéro déchet

#### Descriptif

Un défi zéro déchet consiste à mettre des participants en concurrence avec eux-mêmes pour qu'ils réduisent leurs déchets. Ils mesurent leur production habituelle de déchets pendant plusieurs semaines avant de se lancer le défi d'essayer de produire moins. Ils sont accompagnés dans cette démarche par un animateur qui leur propose de participer à plusieurs ateliers. L'ALEC a animé un premier défi en 2019 et le Grand Nancy en a fait de même en 2021.

#### Cible

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre de participants.
- Réduction de la production de déchets.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022

Passation d'un marché d'accompagnement. → 2023 à 2026

Organisation d'au moins un défi par an.



# Action 2 Animer une démarche de réduction des déchets à l'échelle d'un quartier

#### Descriptif

Un quartier zéro déchet est une démarche de mobilisation des acteurs sur les thématiques de prévention des déchets. Elle est concentrée sur un très petit secteur, regroupant des logements, des commerces et des administrations. Agir au plus près de ces acteurs pour déployer des actions de prévention permet de réduire très rapidement la production de déchets dans le périmètre visé.

Le Grand Nancy travaille à déployer cette action dans un quartier à définir.

#### Cible

Grand public, entreprises, écoles...

#### Indicateur de suivi

Diminution des tonnages d'ordures ménagères collectées sur le quartier.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022

Étude des opportunités et construction de l'action avec les partenaires.

→ 2023

Déploiement de l'action.

→ 2024 à 2026

Répétition dans d'autres quartiers.

#### **Partenaires**

Communes, entreprises, associations, administrations... du quartier cible.

# Action 3 Aider les organisateurs à rendre leurs manifestations écoresponsables

#### Descriptif

Les évènements organisés sur le territoire métropolitain sont générateurs de déchets. Il est possible pour les organisateurs de mettre en place des actions permettant de réduire l'impact de leurs manifestations sur l'environnement. Le Grand Nancy va travailler sur la rédaction d'une charte des écomanifestations et proposer un service d'accompagnement auprès des organisateurs pour la mettre en application. Cette action est liée aux actions 2.2 de l'axe 3 : développer l'organisation de zones de gratuité et 4.3 de l'axe 3 : développer l'organisation de vide-dressings.

#### Cible

Organisateurs d'évènements.

#### Indicateurs de suivi

- Création d'une charte.
- Diffusion aux organisateurs.
- Proposition d'un annuaire des acteurs des manifestations écoresponsables.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022 à 2023

Création de la charte.

→ 2024 à 2026

Diffusion.

#### Partenaire

EMERGE.

\_32

## Action 4 Sensibiliser les professionnels du territoire à la prévention des déchets

### Action 5 Organiser des évènements encourageant la réduction des déchets

#### Descriptif

Les professionnels du territoire peuvent être démunis concernant la gestion de leurs déchets et ne pas disposer d'informations pour aller plus loin et réduire les déchets produits par leurs activités. Il est proposé de travailler en accord avec la CMA et la CCI pour présenter un format (formation, guide...) permettant de sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets.

#### Cibles

Professionnels.

#### Indicateurs de suivi

- Format choisi.
- Nombre de professionnels sensibilisés.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2023

Travail avec les chambres consulaires.

 $\rightarrow$  2024

Développement du format.

 $\rightarrow$  2025 à 2026

Application de l'action.

#### **Partenaires**

CCI et CMA.



#### Descriptif

Le Grand Nancy est organisateur depuis plus de 15 ans de Jardins de Ville Jardins de Vie qui a lieu pendant un weekend de septembre au domaine de Montaiqu à Jarville et Laneuveville. C'est une fête des écogestes réunissant plus de 100 exposants à chaque édition. Cet évènement est en lien avec l'action 1.6 de l'axe 3 : animer un village du réemploi. Depuis l'année dernière, un marché de Noël zéro déchet a aussi été initié à l'Octroi et a rencontré un public intéressé par la prévention des déchets. Il est donc proposé de continuer à organiser ces deux évènements.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de participants.

#### Objectifs/Calendrier

Action déjà en cours.

### Action 6 **Construire une maison** pédagogique et la faire vivre

#### Descriptif

Une maison pédagogique est un lieu démonstrateur de la prévention des déchets : il permet de montrer ce qu'il est possible de faire chez soi pour réduire ses déchets en aménageant les pièces d'un logement témoin et un jardin pédagogique. Cette maison offrira aussi un lieu d'accueil pour le grand public permettant d'organiser des ateliers et des animations en son sein.

#### Cibles

Grand public, écoles.

#### Indicateurs de suivi

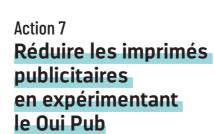
Nombre d'animations organisées.

#### Objectifs/Calendrier

Construction de la maison pédagogique.

 $\rightarrow$  2024 à 2026

Utilisation de la maison pédagogique.



#### Descriptif

Le Grand Nancy a été retenu par le ministère de la Transition écologique et l'ADEME pour expérimenter le Oui Pub. Alors qu'il fallait indiquer sur sa boîte aux lettres que l'on ne désirait pas de publicités avec le Stop Pub, ce sera désormais aux usagers désirant lire la publicité de coller un Oui Pub. Cette expérimentation se déroulera pendant trois ans pour en mesurer les effets. Le Grand Nancy est accompagné financièrement pour travailler avec un bureau d'études pour la mise en place, le suivi et l'évaluation du Oui Pub.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

- Nombre de Oui Pub installés.
- Conséquences sur le flux de papier.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022

Recrutement du bureau d'études.

 $\rightarrow$  2022 à 2025

Expérimentation.

ADEME.

### Action 8 Communiquer sur la réduction de la nocivité de nos déchets

#### COMMUNIQUER SUR LA DÉLIVRANCE DES MÉDICAMENTS À L'UNITÉ

#### Descriptif

Depuis 2022, il est théoriquement possible pour les professionnels de santé de délivrer des médicaments à l'unité. Le but est de lutter contre la surmédication, l'antibiorésistance et le stockage de médicaments dans les armoires à pharmacie qui finiront très souvent à la poubelle. En effet, l'inspection générale des affaires sociales estime le gaspillage chez le particulier à 23 500 tonnes tous les ans en France.

Cette action vise à entrer en contact avec les professionnels de santé délivrant des médicaments pour connaître leurs attentes en matière de communication dans leurs professions et/ou auprès du grand public sur ce sujet.

#### Cibles

Professionnels de santé.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de communications réalisées.

#### Objectifs/Calendrier $\rightarrow$ 2023

Prise de contact avec les potentiels partenaires.

#### **Partenaires**

Ordre des pharmaciens du Grand Est, Ordre des médecins de Meurthe-et-Moselle.

#### COMMUNIQUER SUR L'UTILISATION DE Cible PRODUITS D'ENTRETIEN MOINS NOCIFS Interne. POUR L'ENVIRONNEMENT

#### Descriptif

Les ambassadeurs de la prévention et du tri animent à la demande des ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques maison. Ces recettes sont réalisées à partir de produits moins nocifs pour la santé que les produits utilisés usuellement. Ils génèrent moins de polluants intérieurs, sont biodégradables et ne nuisent donc pas à l'environnement. Cette action est en lien avec l'action 4 de l'axe 4 : pérenniser les ateliers do it vourself des ambassadeurs de la prévention et du tri et l'action 3.1 de l'axe 5 : faire la promotion des alternatives lavables pendant les ateliers DIY de la Métropole.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers organisés.

#### Objectifs/Calendrier

Action déjà en cours.

# Action 9 Étudier la composition de nos poubelles

#### Descriptif

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés est un outil permettant de lister les actions à réaliser pour produire moins de déchets. Il donne des objectifs à réaliser mais ne permet pas systématiquement de connaître l'impact des mesures mises en place. Étudier régulièrement le contenu de nos poubelles permettrait de recueillir plus d'informations sur l'effet des actions réalisées sur le flux de déchets générés dans le Grand Nancy.

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'études réalisées.

#### Objectifs/Calendrier

 $\rightarrow$  2022

Étude à réaliser en début de programme.  $\rightarrow$  2024

Étude à mi-parcours (optionnelle).

 $\rightarrow$  2026

Étude en fin de programme.

#### **Partenaires**

Bureau d'études à définir lors d'une mise en concurrence.

### Action 10 Communiquer de l'information incitative

#### Descriptif

Le Grand Nancy a engagé une étude permettant aux usagers de recevoir une information incitative sur leur production de déchets. Dans un premier temps, les bacs à ordures ménagères ont été équipés d'une puce permettant de lier la production de déchets à un foyer. Il est possible d'envoyer une information incitative aux usagers sous la forme d'un courrier permettant de leur indiquer leur production de déchets et des conseils pour réduire leurs déchets.

#### Cibles

Grand public.

#### Indicateurs de suivi

Nombre de courriers envoyés aux usagers.

#### Objectifs/Calendrier

Calendrier à préciser avec le service études et prospectives de la direction des déchets ménagers.

#### **Partenaires**

Prestataire de collecte.



# **GOUVERNANCE**

La commission consultative d'élaboration et de suivi est la garante du bon déroulement du PLPDMA. Elle est réunie au moins une fois par an pour que lui soient présentés par les services du Grand Nancy le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir.

# LES MOYENS HUMAINS

Le déploiement du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022 - 2026 repose sur l'implication d'une équipe composée de :

- → deux chargés de mission
- → trois maîtres-composteurs

Les ambassadeurs de la prévention et du tri et leur coordinatrice agissent aussi en partie sur des missions relevant du PLPDMA à hauteur de deux ETP. Ce qui représente sept équivalents temps plein (ETP) relevant des effectifs de la Métropole du Grand Nancy.

# LES MOYENS FINANCIERS

La mise en œuvre du programme d'actions tel que décrit ci-dessus représente un budget estimé à 3 millions d'euros sur la période 2022 à 2026, hors frais de personnel et hors aides éventuelles, et traduit l'engagement de la Métropole du Grand Nancy sur ce sujet.

# L'IMPACT ATTENDU

du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés sur les tonnages de déchets

La Métropole du Grand Nancy doit réduire de 15 % ses tonnages de déchets produits et collectés annuellement à l'horizon 2030. Ceci représente 19 932 tonnes de moins en 2030 qu'en 2010. Sur la période 2010-2020, une réduction de 9 936 tonnes/an de DMA a été constatée. Par conséquent, sur la période 2020-2030, une réduction supplémentaire de 9 996 tonnes est nécessaire pour atteindre l'objectif retenu, soit une diminution annuelle de près de 1000 tonnes par an par rapport à 2020. Les projections sont donc les suivantes :

	Années références		Objectifs PLPDMA 2022-2026						Objectif 2030
Années	2010	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
Tonnes	132 883	122 947	121 947	120 948	119 948	118 949	117 949	116 949	112 951



-

<u>38</u>

